

## Type Diplôme : MASTER

<b>COMPOSANTE</b>	<b>DROIT</b>	
<b>MENTION</b>	<b>DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE</b>	
<b>Parcours-type</b>	<b>Compliance officer</b>	
Session M1	/	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	<b>Session unique</b>	
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
Français		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le président de l'université sur proposition du jury d'examen.		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a la possibilité :		
- soit d'effectuer un stage d'une durée minimale de six semaines dont la finalité est la mise en pratique des enseignements reçus à l'université. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme.		
- soit de justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation.		
Pour la voie recherche, l'étudiant rédige un mémoire de recherche, sous la direction de l'un des enseignants de la spécialité, qui est soutenu devant un jury et dont la note obtenue est prise en compte pour l'admission au diplôme.		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année . Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves. Pour les matières évaluées à l'oral, les apprenants ayant participé aux sujets forum		
<b>Seconde chance</b>		
L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique. Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont elle arrête la composition.		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
<b>Compensation</b>		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation.		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a>		
<a href="#">Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence</a>		
<a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

MASTER 2		Droit pénal et sciences criminelles										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Compliance officer FOAD										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM (en ligne)	Heures webconférences	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
UE	ANNUEL	UE 1 Anticorruption			8	8	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Programme conformité anticorruption	15	10					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Responsabilités du compliance officer	5	5					CC&CT	CC 2 / CT 6	2	Écrit	1h00		
Matière	ANNUEL	Cartographie des risques de corruption	5	5					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Détection des risques de corruption (enquêtes internes)	5	5					CC&CT						
UE	ANNUEL	UE 2 Antiblanchiment			8	8	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Programme de conformité antiblanchiment	10	5					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Responsabilités du compliance officer	5	5					CC&CT	CC 2 / CT 6	2	Écrit	1h00		
Matière	ANNUEL	Cartographie des risques de blanchiment	5	5					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Détection des risques de blanchiment (enquêtes internes)	5	5					CC&CT						
UE	ANNUEL	UE 3 Déontologie			8	8	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Principes déontologiques (Neutralité, dignité, impartialité, probité, loyauté)	10	5					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Responsabilités du référent déontologie	5	5					CC&CT	CC 2 / CT 6	2	Écrit	1h00		
Matière	ANNUEL	Cartographie des risques déontologiques	5	5					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Code de déontologie	5	5					CC&CT						
UE	ANNUEL	UE 4 Environnement			8	8	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Programme conformité environnement	10	10					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Cartographie du risque environnement	10	5					CC&CT	CC 2 / CT 6	2	Écrit	1h00		
Matière	ANNUEL	CJIP Environnement	5	5					CC&CT						
UE	ANNUEL	UE 5 Protection des données personnelles			8	8	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Droit des données à caractère personnel (principes directeurs)	10	5					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Droit du numérique et de l'intelligence artificielle	5	5					CC&CT	CC 2 / CT 6	2	Écrit	1h00		
Matière	ANNUEL	Droit de la sécurité des systèmes d'information (Cybersécurité)	5	5					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Sécurisation des données personnelles (droit pénal du chiffrement)	5	5					CC&CT						
UE	ANNUEL	UE 6 Compliance finance			8	8	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Marché financier	15	10					CC&CT						
Matière	ANNUEL	Finance numérique	15	10					CC&CT	CC 2 / CT 6	2	Écrit	1h00		
Matière	ANNUEL	Finance durable	15	10					CC&CT						
UE	ANNUEL	UE 7 Orientation (à choix)			12	12	Oui	Oui							
Matière	ANNUEL	Voie professionnelle			12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport			
Matière	ANNUEL	Voie recherche			12	12	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/soutenance			
<b>TOTAL :</b>			<b>175</b>	<b>135</b>	<b>60</b>	<b>60</b>									

En plus des épreuves écrites, pour la validation du Master II, une épreuve orale est organisée. Cette épreuve prend la forme d'un exposé discussion (UE 1 à UE 6) d'une durée d'une ½ heure